

# PROGRAMME DE FORMATION

## Nouveauté-La Gestion du bail commercial

(référence E10-23)



### Objectifs

- Identifier les types de baux commerciaux et leurs caractéristiques pour pouvoir assurer une gestion ciblée
- Intégrer et maîtriser les nouvelles obligations en matière de baux commerciaux et professionnels
- Acquérir la maîtrise de toutes les étapes de la vie du bail commercial et son suivi
- Être en capacité de gérer le renouvellement ou la rupture du bail



### Public

Toute personne déjà initié à la réglementation générale s'appliquant à l'activité de la gestion locative

- Gestionnaires de locaux commerciaux
- Gestionnaire de patrimoine immobilier d'entreprise et commercial,
- Toute personne chargée de la gestion de patrimoine immobilier commercial



### Prérequis

Aucun prérequis spécifique



### Méthodes et support

Exposé illustré d'exemples concrets

Cas pratiques

Questionnements et partages de bonnes pratiques

Echanges entre pairs

Un support sera transmis sous format numérique uniquement à chaque participant



### Durée et dates

1,00 jour(s)

7:00 heures



### Informations complémentaires

**Intervenante** : Consultante formatrice Ancien notaire

**Organisation** :

[www.scet-formation.fr](http://www.scet-formation.fr)

SCET - 52, rue Jacques Hillairet 75612 PARIS cedex 12

SA au capital de 42 608 000€ RCS Paris 562 000 349 SIRET 562 000 349 02188

SCET Formation - Tél. : + 33 6 07 02 79 28 ou +33 6 47 48 68 54 - courriel : [formation@scet.fr](mailto:formation@scet.fr)

Activité enregistrée sous le n° 11754199575 auprès du préfet de la région Ile-de-France - *Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat*



Contact : [edith.haddad@scet.fr](mailto:edith.haddad@scet.fr) ; tél : 06 47 48 68 54

Formation présentielle dans une salle équipée (vidéo projecteur, paperboard) chez le client ou via un prestataire ERP (Etablissement recevant du Public)

Horaires de la formation (à titre indicatif) : 9h/12h30 - 14h/17h30

**Modalités, délai d'accès :**

Pour les formations en inter-entreprises, la prestation est mise en œuvre après validation du bulletin d'inscription à la date de la session choisie par le bénéficiaire, dans le respect du nombre minimum de participants.

**Modalités d'évaluation :**

Questionnaire préalable de positionnement et d'auto-évaluation

Tour de table

Cas pratique

Evaluation de l'acquisition des connaissances par le stagiaire via un questionnaire en ligne

**Accessibilité :**

SCET Formation mène une politique d'égalité des chances afin de permettre à toutes les personnes d'accéder à ses formations et de développer leur potentiel.

Si vous êtes en situation de handicap, temporaire ou permanent, notre référente handicap est à votre écoute pour prendre en compte vos besoins et vous accompagner dans la mise en œuvre d'aménagements adaptés.

Pour la contacter en toute confidentialité : [referent-handicap-scetformation@scet.fr](mailto:referent-handicap-scetformation@scet.fr)

Mise à jour : 21/02/2023

Pour tout renseignement complémentaire : [formation@scet.fr](mailto:formation@scet.fr)



## Contenu

---

### **Le cadre juridique général du bail commercial**

- Le champ d'application du statut : Articles L 145-1 à L 145-60 du Code de commerce
- Les conditions d'application du statut des baux commerciaux
- Les baux dérogatoires et les conventions d'occupation précaire et les modifications issues de la loi Pinel et du décret d'application du 3 novembre 2014
- La durée du bail

### **La vie du bail et les apports des lois Pinel et Macron**

- Le loyer
- Réparations et entretien
- Changement de destination des locaux
- Cession et sous-location
- Fin du bail commercial à l'échéance contractuelle
- Le droit au renouvellement